

# Confortable

# Fontaines-sur-Saône

Avec sa partie haute dans le prolongement de Caluire et sa partie basse au bord de la rivière, cette commune de plus de 6 500 habitants poursuit sa mue à la suite d'un programme de renouvellement urbain entamé dans les années 2000. Elle est plus que jamais tournée vers Lyon. *Par Alexandre Buisine.*

L'urbanisme de plots cher au maire Thierry Pouzol a modifié l'aspect de Fontaines, séparée de la Saône par le quai Jean-Baptiste-Simon.

**F**ontaines-sur-Saône porte bien son nom... de nouveau. Le programme Rives de Saône, avec ses guinguettes, a permis à cette commune parmi d'autres de redécouvrir ses berges et sa rivière. "Il y avait une vie sur la Saône dans les années 1950, mais le quai Jean-Baptiste-Simon nous en a coupés", reconnaît le maire, Thierry Pouzol, "Fontainois pur souche". "Merci, la Métropole", sourit Max Puissat, le chef de file de l'opposition de gauche. De Curis-au-Mont-d'Or à la Confluence, le Grand Lyon est effectivement à l'origine de cette reconquête. Reste qu'elle irrigue les projets de Fontaines.

Là où la vie de la commune s'effectuait – physiquement – parallèlement à la Saône, voire en lui tournant le dos, la volonté de retisser des liens avec la rivière est aujourd'hui manifeste. Comme en témoignent les deux nouveaux axes créés en direction des berges.

Une reconnexion qui en suit une autre. Depuis les années 1950, la commune disposait à proximité immédiate de son bourg historique de trois barres (dont deux en R+10) totalisant 290 logements sociaux : la Norenchal. Un ensemble proche du centre mais... séparé par un mur de 2,5 mètres. Aux dires de tous, le programme de renouvellement urbain a été rondement mené : quinze ans ont séparé les premières réflexions de l'achèvement, symbolisé par l'inauguration de la place des Rendez-Vous en novembre 2014. "Aux barres, nous avons substitué la forme urbaine du plot, qui facilite le maillage du territoire", explique Thierry Pouzol.

## TROP MINÉRALE ?

Cette multiplication des bâtiments de petite hauteur apporte évidemment une densification au sol. C'est bien ce que reproche l'opposition. "Sur le fond, il fallait lancer ce programme de renouvellement urbain, mais avec moins ▶

► de logements. Il y a, dès l'origine, un problème de conception car on a concentré l'habitat, regrette Max Puissat. D'autant que, plutôt que de recourir à l'emprunt pour financer la nouvelle école du centre (opérationnelle depuis la rentrée 2016), la municipalité a préféré vendre un terrain à des promoteurs. Alors qu'on aurait pu imaginer un parc, à cet endroit. Côté densification, la commune est bien dans la ligne de la Métropole. Fontaines est très minérale, ce que le maire ne cherche pas à changer. En cela, la place des Rendez-Vous est une occasion manquée.

Thierry Pouzol voit toutefois au-delà de la réinclusion de ce morceau de ville dans le bourg. Dans les aména-

gements en cours ou en réflexion et la reconstitution de l'ultra-centre sur lui-même, il plaide pour une commune "confortable, que chacun s'approprie". Les travaux actuels, qui devraient s'achever à l'automne 2018, ont pour but de pacifier le cœur de ville. "Les automobilistes doivent comprendre que, s'ils acceptent d'aller se garer un peu plus loin, ils trouveront des trottoirs plus larges favorisant à la fois les piétons et le commerce."

### UNE "PREMIÈRE COURONNE ET DEMIE" ATTRACTIVE

Pour ce faire, la concertation passera par des ateliers, des rencontres, des conférences. "Il ne faut pas hésiter à questionner les gens sur l'habitat, la place de la voiture, la politique de la Métropole en la matière pour leur permettre de s'approprier un projet, même s'il existe des invariants, assure le maire. On peut leur expliquer que construire n'est pas forcément mal. Que parfois un R+3 avec attique est mieux qu'un R+2 car il offre des vues différentes. Les habitants doivent savoir qu'avec 40 nouveaux logements on stabilise la population. Et la démographie est synonyme de dynamisme, notamment pour le commerce de proximité, que chacun appelle de ses vœux. Fontaines est une petite ville attractive de première couronne et demie, elle doit le rester. Il

### En quelques chiffres

- > 230 hectares
- > 6642 habitants
- > 2863 habitants/km<sup>2</sup> (4066 à Caluire, qui est limitrophe)
- > 25,6 % de retraités, 19,2 % de professions intermédiaires, 15,7 % d'employés (trois premières catégories chez les 15 ans et plus)
- > 53,4 % des ménages sont propriétaires
- > 82,4 % vivent en appartement
- > 45,2 % habitent dans leur logement depuis plus de 10 ans
- > 22 % de logements sociaux
- > 22356 € : revenu médian disponible par unité de consommation (France : 20184 €)



**"La démographie est synonyme de dynamisme, notamment pour les commerces"**

Photos © Pierre-Antoine Pluquet

faut tenir compte de la capacité naturelle d'un terrain, même si ça contraint à dire à un propriétaire qu'il va gagner un peu moins d'argent que ce qu'il imaginait. Le pire pour moi, c'est le mal bâti." Et d'insister sur la nécessité de concevoir, quand l'opportunité se présente, des "traversées visuelles" dans certaines rues-couloirs à l'urbanisme daté.

"Thierry Pouzol a mis un frein à la construction en arrivant en 2014, pour se forger une opinion sur les questions d'urbanisme avant de relancer des projets, explique l'architecte Thierry Roche, qui connaît bien la commune. Pour un architecte, c'est important d'avoir ainsi une ligne de conduite. D'autant que derrière, une fois convaincu, le maire n'hésite pas à accompagner le promoteur devant la population pour défendre un projet. Ou à organiser des réunions culturelles sur les questions d'urbanisme pour mettre les choses en perspective et anticiper les problèmes de circulation et d'équipements."

### JARDINS CONFETTIS

S'il préfère se poser la question de l'avenir de la salle des fêtes datant des années 1950 dans une perspective intercommunale, Thierry Pouzol assure que la nouvelle crèche et l'espace seniors seront lancés durant ce mandat. Malgré les critiques de l'opposition, il insiste également sur sa volonté de "ramener du paysager en ville". Et de citer le square en bord de Saône favorisant les modes doux, ainsi que les trois "jardins confettis" rouge, blanc et mauve, des "cadres poétiques" de 200 m<sup>2</sup> chacun, en centre-ville, auxquels il montre un attachement particulier : "Ces espaces de courtoisie favorisent la sérendipité" [capacité de faire une découverte ou une rencontre par hasard, ndlr]. "C'est mieux qu'un parking, mais ça reste anecdotique", tranche une autre élue d'opposition, Martine Marcel. Dans un centre dense, le devenir du tènement de l'ancienne école maternelle est évidemment l'objet de toutes les spéculations. "Ce sera un projet mixte, mêlant habitat et équipement", lâche sans plus de précisions Thierry Pouzol,

dans l'attente de la concertation qui doit s'achever l'an prochain. "Il communique ce qu'il a envie de communiquer au conseil municipal et décide en catimini", grince Max Puissat. Pour l'opposition, le maire - même s'il la défend - demeure trop timide sur la réouverture de la ligne Lyon-Trévoux avec un tram-train ou, très probablement, un bus à haut niveau de service (BHNS). Idem sur le développement des pistes cyclables.

### LE DEVENIR DES MARRONNIERS

"Fontaines-sur-Saône, avec à l'origine l'industrie des tunneliers, est plus dans une démarche d'échanges, d'ouverture, avec la présence du patronage et une vie associative importante, alors que ses voisines Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines-Saint-Martin sont plus rurales, détaille Thierry Roche. La commune a surtout deux pôles : le village traditionnel en bord de Saône et en haut les Marronniers, qui a aussi des logements sociaux et du résidentiel, plutôt tourné vers Caluire ; chacun étant de taille équivalente." Avec, de fait, une séparation physique entre les deux. Même si Thierry Pouzol insiste sur l'égalité de traitement, avec un deuxième site pour la médiathèque, l'espace culturel, l'école de musique ou le relais assistants maternelles aux Marronniers. Ce qui n'empêche pas l'opposition de pointer "des habitants qui se sentent isolés, dans un quartier où il y a nécessité de rénover l'existant".

Le maire abonde : "Nous devons contribuer au changement d'image du quartier et apporter une qualité d'habitat aux résidents." Reste qu'au-delà du chemin "nature" prévu dans le vallon, c'est bien la rénovation des 330 logements sociaux propriétés de Lyon Métropole Habitat qui sera au cœur de ce défi. La concertation touchant à sa fin, le bailleur réserve ses annonces pour l'automne. Même s'il ne passe pas forcément par des destructions, comme à la Norenchal, c'est un nouveau chantier d'ampleur qui se profile pour la commune.



À gauche, rue Pierre-Carbon, l'une des artères principales de Fontaines-sur-Saône, les réseaux ont été enfouis.

Page droite, Thierry Pouzol, maire depuis 2014 après avoir été 1<sup>er</sup> adjoint, estime que parmi les logements aidés, la commune a un déficit de logements adaptés pour les anciens.



### La commune nouvelle en question

"Rapprochements et communes nouvelles", telle est la délégation de Thierry Pouzol à la commission permanente du Grand Lyon. Terrain miné pour l'élue d'un groupe (Synergies-Avenir) attaché à la défense communale ? "Je suis fontainois pur souche, répond l'intéressé, mais je me sens aussi très lyonnais et j'entends contribuer à l'image de la métropole. Le statut de commune nouvelle, c'est l'ambition de la défense du statut communal, garant de la proximité, dans un territoire d'usage pertinent." C'est quoi, un "territoire d'usage pertinent" ? "15 000 à 20 000 habitants", glisse le maire. Cailloux et Fontaines ? Pas question pour Thierry Pouzol, évidemment, de contraindre ses collègues à quoi que ce soit. Seulement d'expliquer les potentialités de cette loi récente (2015) et souple dans son application (démarche volontaire, mutualisation au niveau de la commune nouvelle tout en conservant des compétences de proximité, donc une identité, aux communes déléguées). "Thierry Pouzol est favorable à la création d'une commune nouvelle à partir du moment où il en serait le maire, sourit son opposant Max Puissat. C'est le bon élève de Gérard Collomb. Reconnaissons-lui le mérite d'avoir obtenu des fonds de sa réserve parlementaire pour financer des équipements communaux."

1. Avec 62000 euros obtenus entre 2014 et 2016, Fontaines-sur-Saône est la première bénéficiaire de cette dotation.